

### RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

#### 1.1. Identificateur de produit

Forme du produit	: Mélange
Nom commercial	: Finixa spray anti-gravillon noir 400ml
Code du produit	: TSP 230
Vaporisateur	: Aérosol

#### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

##### 1.2.1. Utilisations identifiées pertinentes

Catégorie d'usage principal	: Utilisation industrielle, Utilisation professionnelle, Utilisation par les consommateurs
Fonction ou catégorie d'utilisation	: Pulvérisation dans des installations industrielles, Pulvérisation en dehors d'installations industrielles

##### 1.2.2. Utilisations déconseillées

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Chemical Europe NV  
 Baarbeek 2  
 2070 Zwijndrecht  
 T +32 (0) 3 234 87 80 - F +32 (0) 3 234 87 89  
[info@chemicar.eu](mailto:info@chemicar.eu)

#### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'urgence : +32 (0) 3 760 08 09

### RUBRIQUE 2: Identification des dangers

#### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

##### Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Aérosol, catégorie 1	H222;H229
Lésions oculaires graves/irritation oculaire, catégorie 2	H319
Toxicité spécifique pour certains organes cibles — Exposition unique, catégorie 3	H336
Toxicité spécifique pour certains organes cibles — Exposition répétée, catégorie 2	H373
Dangereux pour le milieu aquatique — Danger chronique, catégorie 3	H412
Texte intégral des mentions H : voir rubrique 16	

#### Effets néfastes physicochimiques, pour la santé humaine et pour l'environnement

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### 2.2. Éléments d'étiquetage

##### Étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Pictogrammes de danger (CLP) :



GHS02

GHS07

GHS08

Mention d'avertissement (CLP) :

Danger

Composants dangereux :

Hydrocarbures, C7-C9, n-alcanes, isoalcanes, cycliques; butanone; éthylméthylcétone; 1-méthoxy-2-propanol; éther méthylique de monopropylène glycol; Solvant Stoddard; naphta à bas point d'ébullition —; non spécifié; [distillat pétrolier raffiné, incolore, ne dégageant pas d'odeur de rance ni d'autre odeur nauséabonde et dont l'intervalle d'ébullition est compris entre 148,8 et 204,4 °C (entre 300 et 400 °F).]

Mentions de danger (CLP) :

H222 - Aérosol extrêmement inflammable.  
 H229 - Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.  
 H319 - Provoque une sévère irritation des yeux.  
 H336 - Peut provoquer somnolence ou vertiges.  
 H373 - Risque présumé d'effets graves pour les organes (système nerveux central) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.  
 H412 - Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

# Finixa spray anti-gravillon noir 400ml

## Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

### Conseils de prudence (CLP)

: P101 - En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.  
P102 - Tenir hors de portée des enfants.  
P210 - Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.  
P211 - Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.  
P251 - Ne pas perforer, ni brûler, même après usage.  
P260 - Ne pas respirer les poussières ou les brouillards.  
P271 - Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.  
P273 - Éviter le rejet dans l'environnement.  
P280 - Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.  
P304+P340 - EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.  
P305+P351+P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.  
P403 - Stocker dans un endroit bien ventilé.  
P410+P412 - Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/122 °F.  
P501 - Éliminer le contenu/récipient dans un centre de collecte de déchets dangereux ou spéciaux, conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et/ou internationale.

### Phrases EUH

: EUH066 - L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

### Réglementation des pays scandinaves

Danemark

Code MAL

: 5-6

### 2.3. Autres dangers

Pas d'informations complémentaires disponibles

## RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

### 3.1. Substances

Non applicable

### 3.2. Mélanges

Nom	Identificateur de produit	%	Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]
propane	(N° CAS) 74-98-6 (N° CE) 200-827-9 (N° Index) 601-003-00-5	10 - 25	Flam. Gas 1, H220 Press. Gas
Hydrocarbures, C7-C9, n-alcane, isoalcanes, cycliques	(N° CAS) 68920-06-9 (N° CE) 920-750-0	10 - 25	Flam. Liq. 2, H225 STOT SE 3, H336 Asp. Tox. 1, H304 Aquatic Chronic 2, H411
butanone; éthylméthylcétone	(N° CAS) 78-93-3 (N° CE) 201-159-0 (N° Index) 606-002-00-3	10 - 25	Flam. Liq. 2, H225 Eye Irrit. 2, H319 STOT SE 3, H336
Masse de réaction de l'éthylbenzène et du xylène	(N° CE) 905-588-0	2,5 - 10	Flam. Liq. 3, H226 Acute Tox. 4 (Dermal), H312 Acute Tox. 4 (Inhalation), H332 Skin Irrit. 2, H315 Eye Irrit. 2, H319 STOT SE 3, H335 STOT RE 2, H373 Asp. Tox. 1, H304
1-méthoxy-2-propanol; éther méthylique de monopropylène glycol	(N° CAS) 107-98-2 (N° CE) 203-539-1 (N° Index) 603-064-00-3	2,5 - 10	Flam. Liq. 3, H226 STOT SE 3, H336
butane (contenant ≥ 0,1 % butadiène (203-450-8))	(N° CAS) 106-97-8 (N° CE) 203-448-7 (N° Index) 601-004-01-8	2,5 - 10	Flam. Gas 1, H220 Press. Gas Carc. 1A, H350 Muta. 1B, H340
Hydrocarbures, C6-C7, n-alcane, isoalcanes, cycliques, <5% n-hexane	(N° CE) 926-605-8	1 - 2,5	Flam. Liq. 2, H225 STOT SE 3, H336 Asp. Tox. 1, H304 Aquatic Chronic 2, H411

# Finixa spray anti-gravillon noir 400ml

## Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

isobutane (contenant ≥ 0,1 % butadiène (203-450-8))	(N° CAS) 75-28-5 (N° CE) 200-857-2 (N° Index) 601-004-01-8	1 - 2,5	Flam. Gas 1, H220 Press. Gas Carc. 1A, H350 Muta. 1B, H340
CARBON BLACK	(N° CAS) 1333-86-4 (N° CE) 215-609-9	0,1 - 1	Self-heat. 1, H251
HYDROGENATED TALLOWALKONIUM CHLORIDE	(N° CAS) 61789-72-8 (N° CE) 263-081-3	0,25 - 1	Flam. Liq. 3, H226 Acute Tox. 4 (Oral), H302 Skin Irrit. 2, H315 Eye Dam. 1, H318 Aquatic Acute 1, H400
éthanol; alcool éthylique	(N° CAS) 64-17-5 (N° CE) 200-578-6 (N° Index) 603-002-00-5	0,1 - 1	Flam. Liq. 2, H225

Texte complet des phrases H: voir rubrique 16

### RUBRIQUE 4: Premiers secours

#### 4.1. Description des premiers secours

Premiers soins après inhalation	: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. En cas de malaise consulter un médecin.
Premiers soins après contact avec la peau	: Pas d'effet d'irritation.
Premiers soins après contact oculaire	: En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau pendant au moins 15 minutes. Consulter un ophtalmologue si l'irritation persiste. Laver à l'eau en écartant les paupières durant plusieurs minutes et consulter un médecin.
Premiers soins après ingestion	: Ne pas faire vomir. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.

#### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas d'informations complémentaires disponibles

### RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

#### 5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés	: Mousse résistant à l'alcool. de la poudre d'extinction. Brouillard d'eau. Dioxyde de carbone.
Agents d'extinction non appropriés	: Ne pas utiliser un fort courant d'eau.

#### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### 5.3. Conseils aux pompiers

Protection en cas d'incendie	: Respirateur agréé.
------------------------------	----------------------

### RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

#### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Mesures générales	: Porter un vêtement de protection approprié. Eloigner le public.
-------------------	---

##### 6.1.1. Pour les non-secouristes

Procédures d'urgence	: Intervention limitée au personnel qualifié muni des protections appropriées.
----------------------	--

##### 6.1.2. Pour les secouristes

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas déverser à l'égout et dans les rivières. Avertir les autorités si le liquide pénètre dans les égouts ou dans les eaux du domaine public. Éviter le rejet dans l'environnement.

#### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Pour la rétention	: Veiller à une ventilation adéquate.
-------------------	---------------------------------------

Procédés de nettoyage	: Ne pas rincer à l'eau.
-----------------------	--------------------------

#### 6.4. Référence à d'autres rubriques

RUBRIQUE 7. RUBRIQUE 8. RUBRIQUE 13.

### RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

#### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Dangers supplémentaires lors du traitement	: Assurer une ventilation d'air appropriée.
Précautions à prendre pour une manipulation sans danger	: Manipuler et ouvrir les conteneurs avec précaution. Récipient sous pression. À protéger contre les rayons solaires et à ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C. Ne pas percer ou brûler même après usage. Conserver à l'écart de toute source d'ignition - Ne pas fumer. Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.

# Finixa spray anti-gravillon noir 400ml

## Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Mesures techniques	: Conserver dans un endroit frais.
Conditions de stockage	: Tenir au frais. Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/122 °F. Tenir au sec.
Prescriptions particulières concernant l'emballage	: Stocker dans un récipient fermé.

### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pas d'informations complémentaires disponibles

## RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1. Paramètres de contrôle

<b>propane (74-98-6)</b>		
Belgique	Nom local	Hydrocarbures aliphatiques sous forme gazeuse : (Alcanes C1-C4) # Alifatische koolwaterstoffen in gas-vorm : Alkanen (C1-C4)
Belgique	Valeur seuil (ppm)	1000 ppm
Belgique	Référence réglementaire	Koninklijk besluit/Arrêté royal 11/03/2002
<b>éthanol; alcool éthylique (64-17-5)</b>		
Belgique	Nom local	Alcool éthylique # Ethanol
Belgique	Valeur seuil (mg/m <sup>3</sup> )	1907 mg/m <sup>3</sup>
Belgique	Valeur seuil (ppm)	1000 ppm
Belgique	Référence réglementaire	Koninklijk besluit/Arrêté royal 11/03/2002
<b>Butanone (78-93-3)</b>		
VME	Valeur momentanée Valeur à long terme risque de pénétration percutanée	900 mg/m <sup>3</sup> , 300 ppm 600 mg/m <sup>3</sup> , 200 ppm
<b>Masse de réaction de l'éthylbenzène et du xylène</b>		
VME	Valeur momentanée Valeur à long terme risque de pénétration percutanée	442 mg/m <sup>3</sup> , 100 ppm 221 mg/m <sup>3</sup> , 50 ppm
<b>1-méthoxy-2-propanol (107-98-2)</b>		
VME	Valeur momentanée Valeur à long terme risque de pénétration percutanée	375 mg/m <sup>3</sup> , 100 ppm 188 mg/m <sup>3</sup> , 50 ppm
<b>butane (contenant &lt; 0,1 % butadiène (203-450-8)) (106-97-8)</b>		
VME	Valeur à long terme	1900 mg/m <sup>3</sup> , 800 ppm
<b>isobutane (contenant &lt; 0,1 % butadiène (203-450-8)) (75-28-5)</b>		
VME	Valeur à long terme	2400 mg/m <sup>3</sup> , 1000 ppm
<b>1333-86-4 noir de carbone</b>		
VME	Valeur à long terme: 3,5 mg/m <sup>3</sup>	
<b>DNEL</b>		
<b>68920-06-9 Hydrocarbures, C7-C9, n-alcanes, isoalcanes, cycliques</b>		
Oral	DNEL Long term-systemic	699 mg/kg bw/day (Consumer)
Dermique	DNEL Long term-systemic	699 mg/kg bw/day (Consumer)
		773 mg/kg bw/day (Worker)
Inhalatoire	DNEL Long term-systemic	608 mg/m <sup>3</sup> (Consumer)
		2.035 mg/m <sup>3</sup> (Worker)
<b>Butanone (78-93-3)</b>		
Oral	DNEL Long term-systemic	31 mg/kg bw/day (Consumer)
Dermique	DNEL Long term-systemic	412 mg/kg bw/day (Consumer)
		1.161 mg/kg bw/day (Worker)
Inhalatoire	DNEL Long term-systemic	106 mg/m <sup>3</sup> (Consumer)
		600 mg/m <sup>3</sup> (Worker)

# Finixa spray anti-gravillon noir 400ml

## Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

Masse de réaction de l'éthylbenzène et du xylène		
Oral	DNEL Long term-systemic	1,6 mg/kg bw/day (Consumer)
Dermique	DNEL Long term-systemic	108 mg/kg bw/day (Consumer)
		180 mg/kg bw/day (Worker)
Inhalatoire	DNEL Acute-local	289 mg/m3 (Worker)
	DNEL Long term-systemic	14,8 mg/m3 (Consumer)
		77 mg/m3 (Worker)
1-méthoxy-2-propanol (107-98-2)		
Oral	DNEL Long term-systemic	3,3 mg/kg bw/day (Consumer)
Dermique	DNEL Long term-systemic	18,1 mg/kg bw/day (Consumer)
		50,6 mg/kg bw/day (Worker)
Inhalatoire	DNEL Acute-local	553,5 mg/m3 (Worker)
	DNEL Long term-systemic	43,9 mg/m3 (Consumer)
		369 mg/m3 (Worker)
Hydrocarbures en C6-C7, iso-alcane, les cycloalcanes max. 5% de n-hexane		
Oral	DNEL Long term-systemic	1.301 mg/kg bw/day (Consumer)
Dermique	DNEL Long term-systemic	1.377 mg/kg bw/day (Consumer)
Inhalatoire	DNEL Long term-systemic	1.131 mg/m3 (Consumer)
		5.306 mg/m3 (Worker)
PNEC		
Masse de réaction de l'éthylbenzène et du xylène		
PNEC Freshwater	0,327 mg/l (Undefined)	
PNEC Marine water	0,327 mg/l (Undefined)	
PNEC Freshwater sediment	12,46 mg/l(dry weight) (Undefined)	
PNEC Soil	2,31 (Undefined)	
PNEC Sewage Treatment Plant	6,58 mg/l (Undefined)	
PNEC Marine water sediment	12,46 mg/l(dry weight) (Undefined)	
1-méthoxy-2-propanol (107-98-2)		
PNEC Freshwater	10 mg/l (Undefined)	
PNEC Freshwater sediment	41,6 mg/l(dry weight) (Undefined)	
PNEC Soil	2,47 (Undefined)	
Valeurs limites d'exposition supplémentaires pour les dangers possibles lors du traitement		
n-hexane (110-54-3)		
VME	Valeur à long terme: 72 mg/m³, 20 ppm R2	

## 8.2. Contrôles de l'exposition

### Contrôles techniques appropriés:

Wash hands before breaks and after work. Ne pas inhaler le gaz/la vapeur/les aérosols.

### Équipement de protection individuelle:

Gants. Lunettes de protection.

Protection des mains:					
Gants de protection					
Type	Matériau	Perméation	Épaisseur (mm)	Pénétration	Norme
Gants en caoutchouc nitrile	Caoutchouc nitrile (NBR)	5 (> 240 minutes)	>= 0.5		EN ISO 374
Protection oculaire:					
Porter des lunettes de sécurité bien fermées. EN 166					
Type	Utilisation	Caractéristiques		Norme	
				EN 166	
Protection de la peau et du corps:					
Porter un vêtement de protection approprié					
Type					Norme
					EN 13034

# Finixa spray anti-gravillon noir 400ml

## Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

Protection des voies respiratoires:			
Porter un masque approprié			
Appareil	Type de filtre	Condition	Norme
Filtres à gaz	Filtre AX (marron), Protection individuelle spéciale: appareil de protection respiratoire à filtre A/P2 pour vapeurs organiques et poussières nocives	Exposition à court terme	
Appareil de protection respiratoire autonome isolant (SCBA)	Filtre AX (marron), Protection individuelle spéciale: appareil de protection respiratoire à filtre A/P2 pour vapeurs organiques et poussières nocives	Exposition à long terme	

### Symbole(s) de l'équipement de protection individuelle:



## RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	: Gaz
Apparence	: Aérosol.
Couleur	: Noire.
Odeur	: caractéristique.
Seuil olfactif	: Aucune donnée disponible
pH	: Aucune donnée disponible
Vitesse d'évaporation relative (acétate de butyle=1)	: Aucune donnée disponible
Point de fusion	: Aucune donnée disponible
Point de congélation	: Aucune donnée disponible
Point d'ébullition	: -44,5 °C
Point d'éclair	: -97 °C
Température d'auto-inflammation	: > 200 °C
Température de décomposition	: Aucune donnée disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	: Non auto-inflammable
Pression de vapeur	: 5100 hPa
Densité relative de vapeur à 20 °C	: Aucune donnée disponible
Densité relative	: Aucune donnée disponible
Masse volumique	: ≈ 0,79 g/cm <sup>3</sup> 20°C
Solubilité	: Pratiquement non miscible. Solvant organique:67,0%
Log Pow	: Aucune donnée disponible
Viscosité, cinématique	: Aucune donnée disponible
Viscosité, dynamique	: Aucune donnée disponible
Propriétés explosives	: Lors de l'utilisation, formation possible de mélange vapeur-air inflammable/explosif.
Propriétés comburantes	: Aucune donnée disponible
Limite inférieure d'explosivité (LIE)	: 0,7 vol %
Limite supérieure d'explosivité (LSE)	: 20 vol %

### 9.2. Autres informations

Teneur en COV	: ≈ 529,6 g/l VOC-CH: 66,78%
---------------	------------------------------

## RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

### 10.1. Réactivité

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 10.2. Stabilité chimique

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Pas d'informations complémentaires disponibles

# Finixa spray anti-gravillon noir 400ml

## Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

### 10.4. Conditions à éviter

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 10.5. Matières incompatibles

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 10.6. Produits de décomposition dangereux

Pas d'informations complémentaires disponibles

## RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë (orale)	: Non classé
Toxicité aiguë (cutanée)	: Non classé
Toxicité aiguë (inhalation)	: Non classé
Corrosion cutanée/irritation cutanée	: Non classé
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	: Provoque une sévère irritation des yeux.
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	: Non classé
Mutagénicité sur les cellules germinales	: Non classé
Cancérogénicité	: Non classé
Toxicité pour la reproduction	: Non classé
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)	: Peut provoquer somnolence ou vertiges.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée)	: Risque présumé d'effets graves pour les organes (système nerveux central) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
Danger par aspiration	: Non classé

#### Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:

##### 68920-06-9 Hydrocarbures, C7-C9, n-alcane, isoalcanes, cycliques

Oral	LD50	>5.000 mg/kg (rat)
Dermique	LD50	>2.800 mg/kg (Rabbit)
Inhalatoire	LC50/4 h	>23 mg/l (rat)

##### 78-93-3 butanone

Oral	LD50	>2.193 mg/kg (rat)
Dermique	LD50	>5.000 mg/kg (Rabbit)
		5.000 mg/kg (rbt)

##### Masse de réaction de l'éthylbenzène et du xylène

Oral	LD50	4.300 mg/kg (rat)
Dermique	LD50	2.000 mg/kg (rbt)

##### 107-98-2 1-méthoxy-2-propanol

Oral	LD50	4.016 mg/kg (rat)
Dermique	LD50	2.000 mg/kg (rbt)
Inhalatoire	LC50/6h	27.596 mg/m3 (rat)

##### Hydrocarbures en C6-C7, iso-alcane, les cycloalcanes max. 5% de n-hexane

Oral	LD50	16.750 mg/kg (rat)
Dermique	LD50	3.350 mg/kg (rat)
Inhalatoire	LC50/4h	259.354 mg/l (rat)

<b>Finixa spray anti-gravillon noir 400ml</b>	
Vaporisateur	Aérosol

## RUBRIQUE 12: Informations écologiques

### 12.1. Toxicité

Ecologie - général	: Toxique pour les organismes aquatiques.
Dangers pour le milieu aquatique, à court terme (aiguë)	: Non classé
Dangers pour le milieu aquatique, à long terme (chronique)	: Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

#### Hydrocarbures, C7-C9, n-alcane, isoalcanes, cycliques (68920-06-9)

NOELR (72h)	10 mg/l (Pseudokirchneriella subcapitata)
EL50 (72h)	10-30 mg/l (Pseudokirchneriella subcapitata)
LL50 (96h)	>13,4 mg/l (Oncorhynchus mykiss (96h))
NOEC (21 days)	0,17 mg/l (Dm)
LOEC (21 days)	0,32 mg/l (Dm)
EC50/48h	3 mg/l (Dm)

# Finixa spray anti-gravillon noir 400ml

## Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

<b>Butanone (78-93-3)</b>	
LC50/96h EC50/48h	2.993 mg/l (Pimephales promelas) 308 mg/l (Dm)
<b>Masse de réaction de l'éthylbenzène et du xylène</b>	
NOEC NOEC (7 day) NOEC (72h) NOEC (28 d) LC50/96h EC50/48h	1,3 mg/l (Fish) 0,96 mg/l (Dm) 0,44 mg/l (algae) 16 mg/l (Bacteria) 8,9-16,4 mg/l (Pimephales promelas) 3,2-9,5 mg/l (Dm)
<b>1-méthoxy-2-propanol (107-98-2)</b>	
LC50/96h EC50/48h	6.812 mg/l (Fish) 23.300 mg/l (Dm)
<b>Hydrocarbures en C6-C7, iso-alcanes, les cycloalcanes max. 5% de n-hexane</b>	
NOELR (21d) NOELR (28d) EL50(48h) LL50 (96h)	3,818 mg/l (Dm) 2,187 mg/l (Oncorhynchus mykiss) 17,06 mg/l (Dm) 9,776 mg/l (Oncorhynchus mykiss)

### 12.2. Persistance et dégradabilité

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 12.4. Mobilité dans le sol

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 12.6. Autres effets néfastes

Pas d'informations complémentaires disponibles

## RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

Législation régionale (déchets)

: Elimination à effectuer conformément aux prescriptions légales. Ne pas éliminer avec les ordures ménagères. Ne pas refouler à l'égout.

Recommandations pour le traitement du produit/emballage

: Elimination à effectuer conformément aux prescriptions légales.

Code HP

: HP3 - "Inflammable":

- déchet liquide inflammable: déchet liquide ayant un point d'éclair inférieur à 60 °C ou déchet de gazoles, carburants diesel et huiles de chauffage légères dont le point d'éclair est > 55 °C et ≤ 75 °C;
  - déchet solide ou liquide pyrophorique inflammable: déchet solide ou liquide qui, même en petites quantités, est susceptible de s'enflammer en moins de cinq minutes lorsqu'il entre en contact avec l'air.
  - déchet solide inflammable: déchet solide qui est facilement inflammable, ou qui peut provoquer ou aggraver un incendie en s'enflammant par frottement.
  - déchet gazeux inflammable: déchet gazeux inflammable dans l'air à 20 °C et à une pression normale de 101,3 kPa;
  - déchet hydroréactif: déchet qui, au contact de l'eau, dégage des gaz inflammables en quantités dangereuses;
  - autres déchets inflammables: aérosols inflammables, déchets auto-échauffants inflammables, peroxydes organiques inflammables et déchets autoréactifs inflammables.
- HP14 - "Écotoxique": déchet qui présente ou peut présenter des risques immédiats ou différés pour une ou plusieurs composantes de l'environnement.

## RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Conformément aux exigences de ADR / RID / IMDG / IATA / ADN

ADR	IMDG	IATA	ADN
<b>14.1. Numéro ONU</b>			
UN 1950	UN 1950	UN 1950	UN 1950
<b>14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU</b>			
Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable
<b>Description document de transport</b>			
UN 1950 , 2.1, (D)	UN 1950 , 2.1	UN 1950 , 2.1	UN 1950 , 2.1

# Finixa spray anti-gravillon noir 400ml

## Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

14.3. Classe(s) de danger pour le transport			
2.1	2.1	2.1	2.1
			
14.4. Groupe d'emballage			
Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable
14.5. Dangers pour l'environnement			
Dangereux pour l'environnement : Non	Dangereux pour l'environnement : Non Polluant marin : Non	Dangereux pour l'environnement : Non	Dangereux pour l'environnement : Non
Pas d'informations supplémentaires disponibles			

### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

#### Transport par voie terrestre

Code de classification (ADR) : 5F  
Quantités limitées (ADR) : 1I  
Quantités exceptées (ADR) : E0  
Code de restriction en tunnels (ADR) : D

#### Transport maritime

Quantités limitées (IMDG) : 1 L  
Quantités exceptées (IMDG) : E0  
N° FS (Feu) : F-D  
N° FS (Déversement) : S-U  
Arrimage et manutention (Code IMDG) : SW1, SW22  
Tri (IMDG) : SG69

#### Transport aérien

Aucune donnée disponible

#### Transport par voie fluviale

Aucune donnée disponible

### 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Non applicable

## RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

#### 15.1.1. Réglementations UE

Ne contient pas de substance soumise à restrictions selon l'annexe XVII de REACH

Ne contient aucune substance de la liste candidate REACH

Ne contient aucune substance listée à l'Annexe XIV de REACH

Ne contient aucune substance soumise au règlement (UE) n° 649/2012 du Parlement européen et du Conseil du 4 juillet 2012 concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux.

Ne contient aucune substance soumise au règlement (UE) n° 2019/1021 du Parlement européen et du Conseil du 20 juin 2019 concernant les polluants organiques persistants

Teneur en COV : ≈ 529,6 g/l VOC-CH: 66,78%

#### 15.1.2. Directives nationales

##### Allemagne

AwSV, référence de l'annexe : Classe de danger pour l'eau (WGK) 2, Significativement dangereux pour l'eau (Classification selon la AwSV, Annexe 1)

12e ordonnance de mise en application de la Loi fédérale allemande sur les contrôles d'immission - 12.BImSchV : Non assujetti au 12ème BImSchV (décret de protection contre les émissions) (Règlement sur les accidents majeurs)

##### Danemark

Classe de danger d'incendie : Classe I-1

# Finixa spray anti-gravillon noir 400ml

## Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

Unité de stockage	: 1 litre
Remarques concernant la classification	: F+ <Aerosol 1>; Les lignes directrices de gestion des situations d'urgence relatives au stockage des liquides inflammables doivent être suivies
Réglementations nationales danoises	: L'utilisation de ce produit est interdite aux mineurs Les femmes enceintes/allaitantes travaillant avec le produit ne doivent pas entrer en contact direct avec celui-ci Les exigences des Autorités danoises pour l'environnement de travail relatives à l'utilisation de carcinogènes dans le cadre professionnel doivent être respectées lors de l'utilisation et de l'élimination

### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pas d'informations complémentaires disponibles

## RUBRIQUE 16: Autres informations

Texte intégral des phrases H et EUH:	
Acute Tox. 4 (Dermal)	Toxicité aiguë (par voie cutanée), catégorie 4
Acute Tox. 4 (Inhalation)	Toxicité aiguë (par inhalation), catégorie 4
Acute Tox. 4 (Oral)	Toxicité aiguë (par voie orale), catégorie 4
Aquatic Acute 1	Dangereux pour le milieu aquatique — Danger aigu, catégorie 1
Aquatic Chronic 2	Dangereux pour le milieu aquatique — Danger chronique, catégorie 2
Asp. Tox. 1	Danger par aspiration, catégorie 1
Carc. 1A	Cancérogénicité, catégorie 1A
Eye Dam. 1	Lésions oculaires graves/irritation oculaire, catégorie 1
Eye Irrit. 2	Lésions oculaires graves/irritation oculaire, catégorie 2
Flam. Gas 1	Gaz inflammables, catégorie 1
Flam. Liq. 2	Liquides inflammables, catégorie 2
Flam. Liq. 3	Liquides inflammables, catégorie 3
Muta. 1B	Mutagénicité sur les cellules germinales, catégorie 1B
Press. Gas	Gaz sous pression
Self-heat. 1	Substances et mélanges auto-échauffants, catégorie 1
Skin Irrit. 2	Corrosif/irritant pour la peau, catégorie 2
STOT RE 2	Toxicité spécifique pour certains organes cibles — Exposition répétée, catégorie 2
STOT SE 3	Toxicité spécifique pour certains organes cibles — Exposition unique, catégorie 3
STOT SE 3	Toxicité spécifique pour certains organes cibles — Exposition unique, catégorie 3
H220	Gaz extrêmement inflammable.
H222	Aérosol extrêmement inflammable.
H225	Liquide et vapeurs très inflammables.
H226	Liquide et vapeurs inflammables.
H229	Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.
H251	Matière auto-échauffante; peut s'enflammer.
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H312	Nocif par contact cutané.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H318	Provoque de graves lésions des yeux.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H332	Nocif par inhalation.
H335	Peut irriter les voies respiratoires.
H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges.
H340	Peut induire des anomalies génétiques.

# Finixa spray anti-gravillon noir 400ml

## Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

H350	Peut provoquer le cancer.
H373	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
EUH066	L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

FDS UE (Annexe II REACH)

*Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et décrivent le produit pour les seuls besoins de la santé, de la sécurité et de l'environnement. Elles ne devraient donc pas être interprétées comme garantissant une quelconque propriété spécifique du produit.*